

REPORT DE L'AG DE L'APARR

Chères toutes, chers tous,

A circonstances exceptionnelles, décisions exceptionnelles ! Nous avons été contraint·es de reporter notre Assemblée Générale, qui aurait du avoir lieu début mai 2020 à Dijon

Au vu des statuts de notre association et pour respecter la législation en vigueur, il nous semble aujourd'hui préférable de maintenir notre AG en présentiel, c'est pourquoi nous avons choisi de la décaler au mois de septembre, avec vous, date à laquelle nous espérons qu'il sera possible de se rassembler physiquement dans un lieu qui permette le respect des mesures barrières.

Des options virtuelles ont été envisagées, mais notre CA tout comme l'équipe salariée ont jugé plus pertinent de continuer à imaginer notre AG comme un temps de rencontre, d'échanges et de débats entre professionnel·les du cinéma et de l'audiovisuel de toute la région. Il nous semble que ce temps de réflexion commune est indispensable à la vie de notre association, et nous permet de travailler toujours plus efficacement au renforcement de notre filière.

En attendant le mois de septembre, vous pouvez d'ores et déjà adhérer ou ré-adhérer à l'Aparr pour pouvoir voter lors de l'AG et élire le nouveau conseil d'administration. Vous pouvez également retrouver tous nos bilans d'activités sur notre site internet, www.aparr.org, rubrique « L'Aparr et vous ».

Enfin, si vous souhaitez vous présenter au CA de l'Aparr ou tout simplement en savoir plus sur nos activités, n'hésitez pas à contacter Marion, à marion@aparr.org

Merci de votre compréhension, et à très bientôt avec plus de nouvelles !

L'équipe de l'Aparr ♥

Adhésions par CB via HelloAsso [ici](#)

Adhésions par chèque ou virement bancaire [ici](#)

